



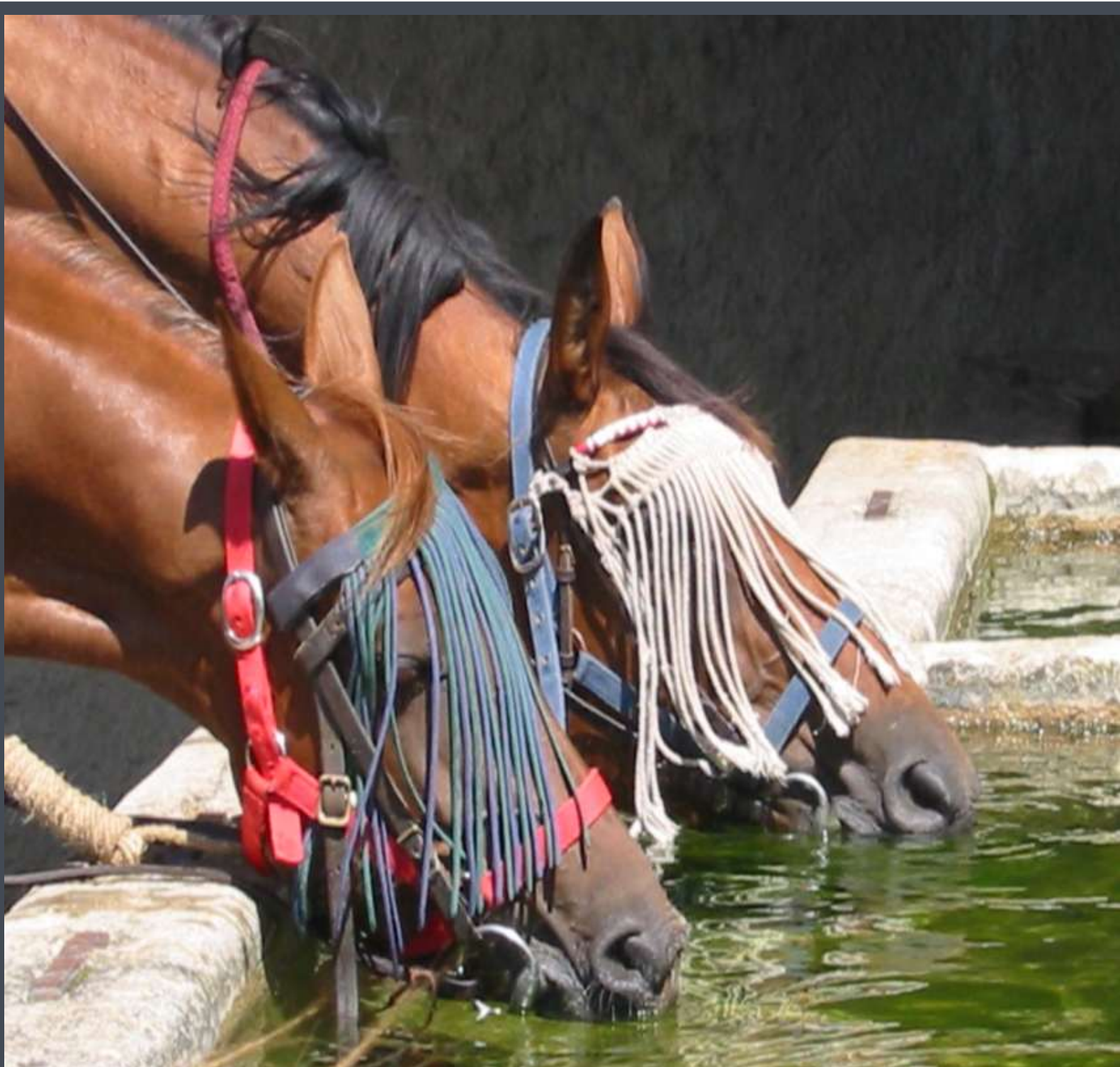
ORGANISATION SÉJOURS DE VACANCES ÉTÉ 2026

DÉTAIL DE L'OFFRE

LOT N°

« *L'aventure au galop* »

10-15 ans



Sommaire

P3-P4 Hébergement

P5 Repas

P6-P7 Activités

P8 Démarche environnementale

P9 Encadrement

P10 Gestion sanitaire

P11 Transport

P12 Communication

Durées et dates du séjour

10 ou 14 jours

Du 06 au 15 Juillet & Du 16 au 25 juillet & Du 3 au 12 août & Du 17 au 26 Août

Du 16 au 29 juillet & Du 3 au 16 août

Le principal but de Gréoulou est de permettre aux enfants et aux jeunes de s'initier ou de se perfectionner en équitation dans un environnement favorisant à la fois la liberté et la sécurité : ils découvriront ou profiteront des chevaux et de leur environnement. Le hameau est entièrement destiné aux enfants et aux chevaux.

Ce séjour offre aux enfants et aux jeunes citadins un dépaysement total et la possibilité de vivre 10 ou 14 jours de vacances dans un environnement où le respect du bien-être de chacun et le rythme de vie sont largement favorisés.





Centre de vacances de
Gréoulou
09300 Lavelanet

SDJES : N° local 009281065



Le lieux:

À près de 750 mètres d'altitude, sur les contreforts des Pyrénées ariégeoises, le Hameau de Gréoulou offre un cadre de vie exceptionnel. Il est situé à 30 km de Foix et 120 km de Toulouse. Notre structure est un village équestre familial qui accueille depuis 30 ans des enfants en vacances. L'hébergement se fait dans un hameau pyrénéen comptant une quinzaine de maisons en pierres. Le domaine de 120 hectares offre prairies, forêts et sentiers pour pratiquer l'unique raison d'être de Gréoulou : l'équitation !

Outre les grands espaces et les bosquets, le hameau compte aussi une piscine, un terrain de volley et de badminton, les écuries, un manège couvert et son aire naturelle de camping.

Les pompiers se trouvent à 10 minutes, le Médecin à 8 minutes, et l'hôpital à 35 minutes, tout commerces à 10 minutes.

L'hébergement:

Les jeunes seront logés à Gréoulou sous tentes sur l'aire naturelle de camping, qui est dotée d'un bloc sanitaire, de tentes collectives de 2 à 4 places (avec vrais matelas et couvertures supplémentaires).

Quatre personnes sont en permanence sur le site pour accomplir toutes les tâches ménagères et de lingerie.

Des lessives sont assurées 1 fois par semaine.





Repas

Les repas sont élaborés sur notre centre de vacances dans un souci de qualité en respectant les règles d'hygiène et de sécurité. La préparation est assurée par notre cuisinier. Celui-ci veille à l'équilibre, à la qualité ainsi qu'à la variété alimentaire.

Les colonies de vacances, c'est l'occasion idéale de sensibiliser les plus jeunes à un mode d'alimentation plus respectueux de l'environnement, plus durable, nous privilégions les produits frais, locaux, et français.

Aussi, nous proposons autant que possible des produits bio pendant le séjour

Dans une démarche éducative et pédagogique sur l'importance d'une alimentation saine et équilibrée, les animateurs partagent les repas avec les enfants. Un joli moment de convivialité et de complicité même si, bien sûr, cela ne les dispense pas de veiller à ce que les enfants s'alimentent correctement.

Aucun enfant ne sera forcé à terminer son assiette, mais chacun sera encouragé à goûter tous les plats.

Il sera fourni quatre repas par jour : petit-déjeuner, déjeuner, goûter et dîner. Les enfants prennent leurs repas à l'intérieur ou dehors selon le temps et sont servis à table.

Nous proposons un repas de substitution aux enfants souffrant d'allergies d'intolérances ou ne mangeant pas de porc. Pour ce faire, il suffit simplement de nous l'indiquer via la fiche sanitaire lors de l'inscription. Nous avons l'habitude de faire face à différents cas d'intolérances et allergies alimentaires.

L'allergie ou la spécificité alimentaire ne doit jamais constituer un frein à l'inscription à une colonie de vacances, la plupart des choses sont envisageables. Il convient juste de l'anticiper en nous informant.

En revanche aucun autre régime particulier, quelle qu'en soit l'origine (Carême, Ramadan, aliments cachet ou halal etc ...) ne peut être pris en compte.



LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
D É J E U N E R S						
Salade verte 60 gr Croque burger (steak 100 gr sauce tomate et gruyère au four 10 gr) Pomme de terre 200gr Fromage 20gr Glace 100 gr	Salade de tomates 100 gr Poulet rôti 150 gr Jardinière de légumes 120gr Fromage 20 gr Crème dessert 125gr	Concombre à la crème 100 gr Haricots verts 120 gr Cordon bleu de dinde 120 gr Fromage 20 gr Gaufres chantilly 80 gr	Pastèque 150 gr Steak haché 120 gr Petits pois carottes 120 gr Fromage 20 gr Tarte abricot maison 80 gr	Salade d'endives 100 gr Poisson à la bordelaise 120 gr Courgettes 120 gr Fromage 20 gr Yaourt 125 gr	Salade verte 60 gr Escalope à la crème champignon 120 gr Riz 180 gr Fromage 20 gr Fruit frais 1	Salade de lentilles 100 gr Cuisse de poulet 150 gr ratatouille 120 gr Fromage 20 gr Tarte au pommes 80 gr
D I N E R S						
Betterave vinaigrette 100 gr Farfadelle au beurre 100 gr jambon 120 gr Fromage 20 gr Eclair au chocolat 90 gr	Assortiment de Crudités 100 gr Coucou 250 gr Fromage 20 gr Fruits frais 1	Melon 150 gr Hachis parmentier maison 250 gr Fromage 20 gr Mousse au chocolat 85 gr	Carottes Râpées 120 gr Salade composé 120 gr Croque monsieur 130 gr Fromage 20 gr Compote de pommes 125 gr	Buffet de crudités 100 gr Pizza maison 120 gr Taboulé 120 gr Fromage 20 gr Gâteau chocolat maison 80 gr	Feuilleté fromage 110 gr Tomates à la provençale 100 gr Boulette de soja 130 gr Fromage 20 gr Iles flottantes 100 gr	Œufs mimosa 1 œuf Lasagne de bœuf 250 gr Fromage 20 gr Salade de fruits 125 gr

pique-nique type: taboulé, poulet froid, chips, fromage et compotes individuelles

Petit déjeuner: pain (80 gr), confiture ou miel ou pâte à tartiner (30 gr), beurre (16 gr) lait (250 ml)

les goûters changent tous les jours et sont servis avec des fruits à volonté comme pour le petit-déjeuner

Nos objectifs et principes éducatifs

Apprendre, découvrir, rencontrer et échanger ailleurs, ensemble et autrement

- La construction de l'enfant, où la vie collective en centre de vacances joue un rôle important dans cette phase.
- Le vivre-ensemble: tolérance, respect et écoute, notion de citoyenneté et de laïcité.
- La sensibilisation des enfants au respect de l'environnement.
- Laisser la place à l'imaginaire.
- Leur apprendre à jouer ensemble, en acceptant la défaite.

Activités

Durant ce séjour les enfants participeront entièrement à la vie des double-poneys et des chevaux: aller les chercher et les ramener au près, les brosser, remplir les abreuvoirs, les voir jouer, se rouler et évoluer dans leur parc. S'ils le désirent, ils pourront aussi participer à l'entretien des écuries et du matériel ainsi qu'aux soins aux chevaux.

Une séance c'est **2 heures autour du cheval dont 1 heure d'équitation** de pleine nature : balades, apprentissage ludique des techniques de randonnée (parcours en terrain varié, orientation, jeux)

1 journée de grand jeux sans équitation

Les terrains de volley-ball et de badminton permettent d'organiser des tournois sportifs.

SANS OUBLIER:

- Baignade à la piscine
- Jeux divers, vieilles, etc ...



Organisation d'une journée type

Un réveil et petit déjeuner échelonné sont privilégiés par nos équipes, afin que chacun se réveille et se prépare à son rythme. Lorsque les derniers déjeunent, les autres se préparent, rangent leur chambre ou jouent tranquillement.

Rythme de vie enfant								
Petit déjeuner	Activités	Repas	Temps calme	Activités et goûter	Temps personnel et douche	repas	veillée	coucher

Ces horaires sont donnés à titre indicatif, ils sont variables en fonction de la fatigue des enfants, de la météo.

Lors de la journée dédiée aux projets d'enfants, il est possible de faire une « grasse matinée » et le rythme est moins soutenu.

Nos équipes ont à cœur de proposer des jeux de toutes sortes (d'expression, de coopération, activités de pleine nature...) qu'ils adaptent aux rythmes et aux besoins des enfants.

Equitation

Les moniteurs sont tous diplômés d'état et ont une grande expérience de l'apprentissage de l'équitation . Les moniteurs sont affiliés à la Fédération Française d'équitation.

Les séances durent 2 heures (1h autour du cheval et 1 heure à cheval) elles se déroulent de la sorte :

- Habillage, préparation du matériel, les chevaux sont récupérés aux prés, ils sont ensuite préparés et équipés par les enfants avec les moniteurs
- Préparation de la séance : les moniteurs présentent le déroulement de la séance aux enfants
- Pratique **1 heure d'équitation** de pleine nature : balades, apprentissage ludique des techniques de randonnée (parcours en terrain varié, orientation, jeux) .les moniteurs donnent les consignes ,faire avancer le cheval ,accélérer/ralentir (contrôler sa vitesse) , apprentissage des trajectoires, savoir arrêter son cheval éviter des obstacles.
- Bilan de la séance : avec les enfants : bilan oral afin d'expliquer ses émotions et ses impressions sur la pratique de l'activité
- Rangement du matériel : les moniteurs supervise le rangement du matériel et le retour des chevaux aux prés
- Rhabillage

La durée de la séances permet de maintenir un investissement maximum des enfants sans qu'ils ne se lassent ou qu'ils soient déçus d'un temps de pratique trop court.

Objectifs des séances:

Responsabilisation par les soins apportés aux poneys (pansage, sellage, desselage)
les enfants acquièrent une certaine indépendance et prennent confiance dans leurs gestes.

Apprendre à diriger le cheval et à contrôler sa vitesse

Ils arrivent ainsi petit à petit à gérer leur cheval. Surmonter sa peur et contrôler ses émotions car le cheval les devine. Prendre le temps d'observer et comprendre les chevaux.

Nombre de séances : pour 10 jours: 7

pour 14 jours: 11



Actions menées en faveur du Développement durable

Dans sa démarche de gestion environnementale l'association Evasion Vacances Aventure acte vers une réflexion sur les impacts qu'entraînent ses activités sur ses relations avec les salariés, les clients, ses partenaires et l'environnement de manière globale (changement climatique, eau, énergie, biodiversité, pollutions, etc.).

En définitive, le but est de trouver un juste équilibre entre les objectifs économiques, sociaux et environnementaux du centre d'accueil.

Dans ce cadre, un centre de vacances proposant des offres axées sur des séjours balnéaires, ou encore des séjours thématiques "karting" peut tout à fait établir une démarche développement durable au même titre qu'une colonie de vacances spécialiste des séjours nature.

En accord avec l'UNAT notre démarche de développement durable reposant sur 8 critères :

1 S'inscrire dans une démarche d'amélioration continue de la gestion environnementale de son activité

Exemple : réduction de sa consommation d'énergie, d'eau, de déchets, etc.

2. Promouvoir une politique de ressources humaines responsable ;

Exemple : en favorisant l'amélioration des conditions de travail, et l'amélioration de la professionnalisation des salariés permanents ou saisonniers;

3. Élaboration d'animations ludiques favorisant la sensibilisation des enfants à l'environnement;

Exemple : jeux de pistes éducatifs sur l'environnement sous forme d'une chasse au trésor

4. Mobiliser des partenaires (fournisseurs, élus locaux, etc.) engagés sur le développement durable;

Exemple : Mise en place d'une charte interne, fournisseurs labélisés, lettres d'information destinées aux élus locaux sur les engagements pris par la structure, etc.

5. Renforcer la collaboration entre les acteurs locaux, en favorisant en particulier la main d'œuvre locale et le circuit court;

Exemple : partenariat avec les écoles locales pour les stagiaires et le recrutement des employés.

6. Favoriser la mise en place d'une politique d'achats responsables encourageant une consommation responsable

Exemple : produits biologiques et issus de producteurs locaux

7. Intégrer les préconisations environnementales dans les travaux de rénovation des centres de vacances

Exemple : favoriser l'éco-construction et l'isolation thermique de haute qualité

8. Favoriser une gouvernance durable en impliquant le plus possible les parties prenantes de nos structure dans la prise de décision



Encadrement

Une équipe par séjour composé de 24 enfants:

- 1 directeur diplômé du BAFD
- 1 animateur diplômé BAFA pour 8 enfants (dont 1 assistant sanitaire titulaire du PSC1)

Toutes les activités spécialisées sont encadrées par des professionnels diplômés d'Etat et titulaire d'une carte professionnelle et les animateurs d'EVA sont toujours présents avec les enfants pendant l'activité.

Sur chaque séjour 1 animateur titulaire du PSC1 sera en charge du suivi sanitaire du séjour , aussi lorsque cela est nécessaire un animateur titulaire du BSB (brevet du surveillant de baignade) sera présent.

Tout le personnel est diplômé en accord avec la législation de la SDJES (ex DDCSPP).

Nos équipes sont avant tout présentes pour assurer la sécurité physique et affective des enfants, pour susciter en eux l'envie de découvrir de nouvelles disciplines, un nouvel environnement et d'expérimenter la vie en collectivité.

LES DIRECTEURS (trices) :

Tous nos directeurs sont diplômés et expérimentés. La plus part d'entre eux travaillent avec EVA depuis plusieurs années.

L'embauche des nouveaux directeur se fait à la suite d'un entretien d'embauche. Celui-ci est conduit par 2 permanents de l'association

Un temps de préparation correspondant à au moins 15 % de la durée effective des séjours est rétribué aux directeurs afin de leur permettre d'effectuer les différentes démarches inhérentes à la bonne préparation de leur séjour : repérages, réunion avec tous les directeurs, réunion d'équipe, rédaction du projet pédagogique...

Tout cela est fait en collaboration avec le coordinateur d'EVA



LES ANIMATEURS (trices) :

Les animateurs sont recrutés très en amont du séjour par les directeurs en collaboration avec les permanents d'EVA, selon les critères déterminés par la SDJES (ex DDCSPP) et par le conseil d'administration.

La plus part d'entre eux travaillent avec EVA depuis plusieurs années.

Les conditions minimum de recrutement sont :

- 50 % de brevetés BAFA
- 30 % de stagiaire BAFA
- 20 % non diplômé
- 22 ans minimum pour les animateurs encadrant les camps d'adolescents

Tous les animateurs signent leur contrat en présence d'un permanent, qui leur présente le projet éducatif, le règlement intérieur et reprecisent avec l'ensemble de l'équipe nos exigences quant au bon déroulement des séjours.

Le taux d'encadrement moyen des séjours d'EVA est d'un animateur pour 8 enfants. Il ne peut en aucun cas être inférieur à

- 1 pour 5, directeur non compris pour les enfants de 6 ans et moins
- 1 pour 8, directeur non compris pour les enfants de 6 à 12 ans.
- 1 pour 12, directeur non compris pour les enfants de 12 à 17 ans.

Avant le séjour

Dès réception de la fiche sanitaire dûment remplie par les parents, les responsables de séjour en prennent connaissance, y relèvent et répertorient toutes les informations d'ordre médical et en informent leur Assistant sanitaire qui prendra en charge les soins des enfants.

Pendant le séjour

Les soins ponctuels sont assurés par l'Assistant Sanitaire, sous la supervision du directeur. Il a pour fonction de suivre la prise des traitements médicaux et de soigner les petits bobos. En aucun cas il n'est habilité à s'improviser infirmier ou médecin.

Si un enfant présente des symptômes de maladie ou en cas de doute sur son état de santé, il sera conduit systématiquement chez le médecin ou à l'hôpital par l'assistant sanitaire ou le responsable du séjour.

Après cette visite, le directeur se charge de prendre contact avec les parents directement ou avec la collectivité afin de les avertir de ce qui a été acté par le médecin. L'assistant sanitaire se charge ensuite au quotidien du suivi de la prescription du médicale.

Chaque soin et observations d'ordre sanitaire sont consignés dans le registre d'infirmier. Celui-ci est contrôlé et signé quotidiennement par le directeur du séjour.

Si l'état de santé d'un enfant nécessite un rapatriement sanitaire, l'organisation et la prise en charge sont mis en œuvre avec notre assurance rapatriement (Inter Mutuelle Assistance)

Après le séjour

Au retour du séjour, une photocopie de l'ordonnance sera remise avec les médicaments dans la valise pour une suite éventuelle des traitements par la famille.

Les frais médicaux et médicaments ont été avancés par le directeur (sauf cas de CMU ou autre sur présentation d'un justificatif). L'association facturera ensuite à la collectivité ou à la famille les frais médicaux remboursables (avec tous les justificatifs nécessaires).



Le transport

Le prix proposé comprend la prestation de transport suivante :

- Nous assurons des convoys au départ de nombreuses villes de province (voir notre site internet)
- Le voyage aller-retour en train jusqu'à Toulouse
- Le transfert aller-retour en car privé entre Toulouse et le centre

Les animateurs et animatrices sont présents auprès des enfants tout au long du trajet, leur offrant un accueil de qualité, leur proposant des jeux calmes ou de la lecture. Ils sont là pour répondre à toutes les questions que les enfants se posent, pour leur décrire le séjour et le centre, pour veiller à ce que tout se passe bien. Ils gèrent les allers-retours aux toilettes, les maux de transport, l'organisation du pique-nique et font participer les jeunes afin que le voyage même soit un prélude agréable au séjour.

Le taux d'encadrement lors des transport est en accord avec la législation de la SDJES (ex DDCSPP).

les convocations de voyage précisant les dates, l'horaire et le lieu de départ, seront envoyés au cours du mois précédent le début du séjour.

Sur simple demande les noms et les numéros de téléphone des personnes qui accompagneront les enfants pourra être donné quelques jours avant le départ

Les parents qui le souhaitent pourront amener leur enfant directement sur le lieu de la colonie de vacances

Des animateurs portant une casquette rouge « EVA » accueilleront et prendront en charge les enfants jusqu'au lieu du séjour, durant le séjour et lors du trajet retour

C'est l'occasion pour les responsables de faire connaissance avec les encadrants

À l'aller, selon l'horaire et le lieu de départ un repas pourra être demandé .

Au retour, nous nous chargerons du repas .

Tous nos centres de vacances en France ont été implantés de manière à maximiser les activités sur place ou directement accessibles à pied

Si un déplacement plus long est indispensable, nous nous appuyons sur le professionnalisme de spécialistes du transport.

Le directeur dispose d'une voiture en cas de besoin sur le centre.

Pour les séjours à l'étranger, si besoin, les transports locaux sont privilégiés.



Un permanent de l'association EVA prend en charge le suivi d'un séjour, il est l'interlocuteur privilégié de nos partenaires de la préparation jusqu'au bilan du séjour.

Une réunion est animée par l'association pour la présentation des séjours. Les parents, les jeunes et les responsables y sont cordialement invités.

Des vidéos de présentation seront aussi disponibles sur YouTube, elles reprennent les différents aspects des colonies de vacances (transport, gestion sanitaire, préparation ...)

Le directeur fait ensuite parvenir à chaque famille un courrier qui lui permet de présenter de son équipe, le déroulement du séjour et de rappeler quelques informations et consignes importantes.

Pendant le séjour, plusieurs moyens de communication sont possibles:

- Les échanges de courrier entre les enfants à leur famille sont privilégiés par rapport aux moyens entraînant une immédiate communication. Nos équipes invitent les enfants à écrire au minimum une fois par semaine à leur famille.
- Notre directeur ou directrice mettra à disposition son téléphone portable dans la limite du raisonnable pour permettre aux enfants d'appeler leurs parents (souvent aux heures du temps calme) ceci ne sera mis en place qu'à la demande des enfants et non à celle des parents.

Les téléphones portables sont tolérés sur les centres d'EVA. Mais leurs utilisations par les jeunes sont gérées et réglementées par l'équipe d'animation afin de ne pas perturber la vie collective et ne pas interférer sur le bon déroulement du séjour. (utilisation hors des temps collectif, repas, activités, transport etc..)

Pour les parents : Le numéro de téléphone fixe de l'association ouvert 5 jours sur 7 de 9h à 17h

- Un blog sera mis en place pendant le séjour pour donner des nouvelles du groupe tous les 2 jours (texte + photos)
 - Pour les collectivités le numéro de portable direct du permanent de l'association disponible 7j/7 et 24h/24h
- En cas de soucis particulier avec un jeune, le directeur ou la directrice du séjour se mettent en contact directement avec la famille ou avec les partenaires.

D'autre part, le coordinateur du séjour d'EVA est joignable par téléphone avant, pendant et après le séjour en cas de besoin.

Après le séjour, les permanents de l'association se rendent disponibles pour un bilan de séjour auprès des partenaires.

